

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mars 2019

---

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° AS423

présenté par

M. Grelier, M. Lurton, M. Bony, M. Leclerc, M. Cinieri, Mme Bazin-Malgras, M. Ramadier,  
M. Reda, M. Parigi, M. Descoeur, M. Dive, M. Cattin, M. Masson, M. Le Fur, M. Brun,  
Mme Bassire, M. Abad, Mme Levy, M. Door, Mme Anthoine et M. de Ganay

-----

### ARTICLE 19

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Les agences régionales de santé ont un rôle structurel dans l'organisation territoriale de la santé. Si, *a priori*, les objectifs de simplification sont partagés, les contours proposés dans la rédaction actuelle sont beaucoup trop vagues pour être validés en l'état.

Cet amendement vise donc à supprimer l'article.